



Revue-IRS



**Revue Internationale de la Recherche Scientifique
(Revue-IRS)**

ISSN: 2958-8413

Vol. 3, No. 6, Novembre 2025

This is an open access article under the [CC BY-NC-ND license](#).



Forêt communautaire, trésor historique pour le développement intégral, inclusif et durable du Secteur du Lac Ntomba du Territoire de Bikoro dans la province de l'Equateur : Etude socioéconomique

Lompoko Mpela Taylor et Fuku Sala Félix

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.17687791>

Résumé

Cette recherche s'inscrit dans le contexte de l'histoire socioculturelle et économique des communautés locales, mettant l'accent sur l'appropriation et la maîtrise des contours historiques liés aux forêts communautaires. Devant les dangers qui menacent la biodiversité et les écosystèmes de la terre, les acteurs ne devraient plus se limiter aux discours et aux résolutions, mais des actions doivent être entreprises par tous et partout pour la conservation de la biodiversité et la réduction de la température. Les communautés locales et les peuples autochtones doivent participer à la gestion durable des ressources forestières pour contribuer à la réduction de la pauvreté.

De 2022 à 2023, une enquête socioéconomique a eu lieu dans quatre Concessions Forestières de Communauté Locale (CFCL) du Secteur du Lac Ntomba, notamment à Ikoko Bonginda, Ngelo e Monzoi, Lokongo et Nkake, sur un échantillon de 825 chefs de ménages. Les réponses et opinions dégagées par les répondants ont fait l'objet d'analyses approfondies dont les résultats sont examinés dans ce travail. La méthode historique a été utilisée à cet effet.

L'étude démontre que la valeur socioéconomique de la forêt comme mère nourricière de cette population pauvre se conjugue parfaitement avec sa valeur écologique comme « habitacle » ou demeure à sauvegarder. Mais, puisque des conflits existent entre les communautés pour la gestion de la forêt, la meilleure façon de les surmonter consiste en une parfaite connaissance par tous des forêts communautaires et de la situation socioéconomique. D'où la proposition du schéma « Famille-Ecole-Société » (FES) dans l'action éducative afin de promouvoir la connaissance de l'histoire des forêts communautaires au niveau de la famille, à l'école et même à l'université, pour le bien-être socioéconomique et culturel.

Mots clés : Forêt communautaire, trésor historique, développement intégral, inclusif et durable, communautés locales et peuples autochtones.

1. Contexte et justification de l'étude

Sakata G., (2008) indique que la gestion durable et participative des ressources naturelles, peut contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés locales et peuples autochtones, et, figure parmi les innovations introduites dans la nouvelle réglementation forestières en République Démocratique du Congo, laquelle tend à garantir la paix sociale et la jouissance paisible des leurs forêts concédées, en suivant les normes légales des opérations visant à définir les mesures d'ordre technique, économique, juridique, administratif de gestion des forêts en vue de les pérenniser et d'en tirer le maximum de profit.

Dans cette optique, la bonne gestion des ressources nécessite la connaissance effective desdites ressources et leurs valeurs pour orienter une bonne planification. Cette gestion durable des ressources contribuera à l'amélioration des conditions de vie des communautés locales et des peuples autochtones (pygmées).

Quant à ce, les études préalables exigées par la législation congolaise avant l'élaboration d'un plan simple de gestion consistent à la collecte et à l'analyse des données. Cette phase réfère à la collecte des informations nécessaires à la prise des décisions de gestion. Ces données proviennent entre autre de l'étude socio-économique. Les informations socio-économiques sont essentielles à la préparation du Plan d'Aménagement d'une concession forestière.

L'étude socio-économique permet l'élaboration, l'organisation et la mise en œuvre des règles de bon voisinage entre plusieurs acteurs aux intérêts et aspirations différents, sur un même espace forestier. Les conditions et la nature de cette cohabitation sont déterminantes pour la durabilité écologique, économique et sociale de l'exploitation en particulier, ainsi que pour la protection de l'environnement en général. Dans cette optique, l'étude socio-économique revêt des enjeux capitaux en vue de la réalisation des objectifs du volet social du Plan d'aménagement Forestier.

En effet, pour faire participer les communautés locales et les peuples autochtones à la gestion durable des ressources forestières et de contribuer ainsi à la réduction de la pauvreté en milieu rural congolais, le Gouvernement a pris l'engagement de promouvoir le processus de foresterie communautaire en République Démocratique du Congo. A cet effet, un cadre juridique, réglementaire et institutionnel a été mis en place. Et de manière participative, une stratégie nationale relative à la foresterie communautaire a été élaborée, validée par toutes les

parties prenantes et endossée par le Ministère de l'Environnement et Développement Durable. (Stratégie Nationale pour la Foresterie Communautaire, SNFC, 2016)

La loi portant Code Forestier, spécialement en ses articles 22, 111, 112 et 113, le Décret n° 14/018/du 2/2014 fixant les modalités d'attribution des concessions forestières aux communautés locales et l'Arrêté Ministériel portant dispositions spécifiques relatives à la gestion et à l'exploitation de la concession forestière des communautés locales, contiennent des dispositions qui inspirent la stratégie nationale de la foresterie communautaire en République Démocratique du Congo qui s'inscrit dans un processus de décentralisation et de délégation de pouvoirs au niveau administratif local, y compris aux communautés locales et peuples autochtones.(SNFC, 2016).

La promotion des forêts communautaires dans le territoire de Bikoro en particulier, dans la Cuvette centrale en générale est un enjeu majeur pour la conservation de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique et le développement durable des communautés locales. La valorisation des trésors historiques au sein d'une forêt communautaire peut jouer un rôle crucial dans le développement territorial.

De ce fait, nous-nous posons la question principale ci-dessous :

- En quoi la forêt communautaire constitue-t-elle une richesse historique susceptible de booster le développement intégral, inclusif et durable en RD Congo en faveur des communautés locales et les peuples autochtones du secteur Ntomba du Territoire de Bikoro ?

A partir de cette interrogation que nous sommes fixés comme objectif principal la rentabilisation des forêts communautaires des communautés locales de Nkake, Ikoko-Bonginda, Ngelo-Monzoi et Lokongo, perçues comme richesse historique dans le contexte de développement intégral, inclusif et durable des Communautés locales et les peuples autochtones.

Cette démarche scientifique nous a permis d'obtenir les résultats en termes des mécanismes de gestion et l'exploitation des ressources naturelles à base communautaire, une approche qui met les communautés locales comme actrices et bénéficiaires des actions pour la gestion durable des ressources forestières et l'amélioration des conditions de vies. Ce qui nous a permis d'affirmer notre hypothèse principale du départ : la revalorisation des forêts communautaires en tant que richesse historique, basée sur une gestion qui intègre les savoirs traditionnels et la promotion des valeurs de développement renforcent les capacités des communautés locales et des peuples autochtones.

En République Démocratique du Congo, les autorités locales jouent un rôle essentiel dans la protection de l'environnement et des forêts. Elles sont responsables de la mise en œuvre des politiques environnementales au niveau local, de la gestion des ressources naturelles et de la sensibilisation des populations à la protection de l'environnement.

Pour ce faire, la stratégie exige au préalable la réalisation d'une étude socioéconomique avant la mise en place du Plan Simple de Gestion de la concession forestière. Comme Observateur, c'est dans ce cadre que nous avions vécu l'étude socioéconomique souscrit dans la cadre de la mise en place de la foresterie communautaire dans le territoire de Bikoro.

2. Objectifs de l'étude

Faire un état des lieux des pratiques sociales, des valeurs culturelles et des activités économiques dominantes dans les villages situés à l'intérieur et aux alentours des Concessions des Forêts des Communautés Locales (CFCL) Ngelo e Monzoi, Ikoko Bonginda , Nkake et celle de Lokongo en vue de permettre aux communautés locales d'élaborer leur Plan Simple de Gestion constitue l'objectif principal de l'étude initiée pour fournir entre autre, un certain nombre d'informations socio-économiques sur les concessions forestières des communautés locales de Bikoro.

Elle permet entre autre de (d') :

- Identifier spécifiques des populations de la zone concernée par l'étude, et décrire leurs modes de vie, leurs activités économiques, leurs relations avec les autres populations ;
- Identifier les processus habituels/traditionnels de décision et l'organisation au sein des villages ; Identifier les modalités d'accès à la terre et aux ressources naturelles pour les autochtones et les allochtones ;
- Identifier les conflits anciens ou actuels dont les conflits de terre (limites entre différents territoires : limites de Groupements, limites de forêts) et les conflits de pouvoir (liés à l'exercice du droit coutumier). Pour chacun, identifier la nature et l'origine des conflits existants et potentiels au sein et/ou entre les villages, les Groupements ; Présenter les modes de résolution des conflits ;
- Recueillir les informations sur les pratiques actuelles en agriculture permettant d'évaluer les besoins en terres agricoles : principales cultures et leurs importances, taille (surface annuellement défrichée) et nombre de champs, pratiques culturales

- (durée des jachères, gestion des cultures), mode de transformation et de commercialisation (y compris la part entre autoconsommation et commercialisation) ;
- Recueillir les informations sur les activités d'élevage : cheptel (nature et quantité), pratiques de parcours, consommation et commercialisation des produits.

3. Méthodologie et déroulement de l'étude

L'étude socio-économique organisée dans le cadre de la foresterie communautaire est une enquête ménage. Les données ont été collectées auprès des chefs de ménage ou de leurs représentants. L'étude a considéré comme ménage, ensemble de personnes vivant dans un même toit, partageant un même repas et reconnaissant l'autorité d'une même personne.

Les données de l'enquête ménage ont été complétées par des données issues des groupes de discussions des leaders communautaires locales mais aussi des interviews spécifiques des chefs de groupements ou administrateurs du territoire.

4. Echantillon de l'étude

Ceci est une sélection de la population, choisie pour représenter le mieux possible la population. Il est très important d'utiliser une taille correcte de l'échantillon. Car, s'il est trop grand, ça peut créer des coûts inutiles et des retards, s'il est trop petit, les résultats ne seront pas statistiquement significatifs et aucune conclusion fiable ne peut être tirée.

Il existe différentes méthodes d'échantillonnage. Mais pour cette étude, le choix était porté sur l'échantillon probabiliste, car elle permet à ce que chaque individu de la population ait la même probabilité de figurer dans l'échantillon.

L'étude a concerné quatre Communautés Locales, les données démographiques desdites communautés ont servi pour la détermination de l'échantillon de l'étude. L'unité de base étant le ménage, les nombres de ménages par CFCL ont été estimé à partir de données démographiques de chaque CFCL et l'estimation moyenne de personnes par ménage (5,4).

- Calcul de la taille d'échantillon

Selon Royer I. et Zarlowski P., (2014), le concept échantillon y est défini comme un sous-ensemble d'éléments de la population étudiée dont l'analyse permet de tirer des conclusions généralisables à cette population.

L'échantillon consiste à prélever un certain nombre d'éléments dans l'ensemble de la population.

Pour calculer notre échantillon, les paramètres suivants ont été utilisés en tenant compte du temps, de la disposition du budget et de la structuration de la population sous étude : la population (le nombre total de ménages), la marge d'erreurs et le niveau de confiance.

Ainsi à l'aide du logiciel « Sample Size Needed », l'échantillon a été calculé :

- Population considérée (total de ménages dans les 4 CFCL) : 6 181
- La marge d'erreurs : 4%
- Niveau de confiance : 98%
 - Echantillon : 825 ménages

Cet échantillon représente 4 Concessions des Forêts des Communautés Locales (CFCL). L'indisponibilité des informations sur le nombre de ménages, nous a conduit à repartir équitablement l'échantillon entre les villages localisés dans une CFCL.

Tableau 1. Répartition des enquêtés/Chefs de ménage par CFCL

N°	Identification des CFCL	Nombre d'habitant	Nombre de ménages	Echantillon
I	CFCL Ngelo			
1	Village Ngelo			55
2	Village Holo			55
3	Village Bokonga			55
4	Village Ebaka			55
	CFCL Ngelo	6579	1218	220
II	CFCL Ikoko			
1	Village Ikoko			55
2	Village Nkamba			55
3	Village Bokwango			55
	CFCL Ikoko	7870	1457	165
III	CFCL Nkake			
1	Village Nkake			55
2	Village Nkake E			55
	CFCL Nkake	6579	1218	110
IV	CFCL Lokongo			
1	Village Lokongo			55
2	Village Iyumbu 1			55
3	Village Iyumbu 2			55
4	Village Wetshi			55
5	Village Ilonga			55
6	Village Kazama 2			55
	CFCL Lokongo	12350	2287	330
	Total	33378	6181	825

Source : Extrait du rapport de l'ONG Go Conscious Earth en sigle GCE

La répartition de l'échantillon par CFCL et par village est faite en considérant le poids démographique de chaque CFCL. C'est-à-dire, le nombre de ménage de chaque CFCL est déterminé en fonction de l'estimation du nombre de ces ménages. Ne sachant pas le poids démographique de chaque village, une répartition équitable de ménage entre de village de chaque CFCL a été faite. Néanmoins, quelques arrondissements ont été faite dans certain cas afin de ne pas perdre les parties décimales.

5. Procédure de collecte de données

Les enquêteurs chargés de la collecte de données et les superviseurs ont été formés pendant trois jours par les formateurs. Les formateurs ont joué après la formation le rôle de coordonnateur de terrain et ils ont supervisé les enquêteurs et assurer le contrôle de qualité.

6. Considérations éthiques

Etant donné que l'étude était basée sur l'être humain, mais aussi, par le fait que parmi la population de l'étude, il y a des sensibilités liées à l'appartenance ethnique, les considérations éthiques ont été respectées dans toutes les étapes de l'étude notamment :

a) Le consentement éclairé des participants :

Les répondants à l'étude ont donné leur consentement après avoir été informé de leurs droits et devoir de participer à l'enquête. Ils ont été rassuré qu'ils ne sont pas obligés de participer ou d'arrêter l'entretien s'ils le souhaitent sans être iniquité. Ils ont aussi été rassuré qu'on ne liera pas leurs noms aux réponses qu'ils vont fournir et que seulement ceux qui vont analyser les données auront accès aux réponses ;

b) L'assurance de la confidentialité des réponses :

Durant l'étude, seules les personnes chargées de l'analyse de données ont eu accès aux données. Les informations personnelles des répondants ne seront pas liés leurs réponses. Les répondants ont été identifiés que par des codes.

c) La neutralité des enquêteurs :

Lors de la collecte de données, les enquêteurs vont éviter d'influencer les réponses des répondants.

d) La non-discrimination :

La manière de poser la question ont été identique peu importe les caractéristiques du répondant.

7. Déroulement de l'étude

7.1. Atelier diagnostic

En matière de participation communautaire, la vision de la RDC est de promouvoir l'inclusivité des membres des communautés autour du processus pour un développement durable.

- Objectif global:

Contribuer à harmoniser et à incorporer les compromis sur divers intérêts nécessaires à la gestion durable des CFCL et montrer que la gestion durable des ressources forestières et des eaux contribue à l'amélioration des conditions de vie des communautés locales pour le développement durable.

L'atelier diagnostic et recherches-actions-participatives rappelons-le, a été initié par l'ASBL Go Conscious Earth en sigle GCE, se traduisant en français « Marchons Consciencieusement pour protéger nos terres/ forêts », a vu le jour en filiale nationale en 2013, s'engage dans un processus de foresterie communautaire avec principales missions : développement durable et amélioration des conditions des vies des populations locales dans le Secteur du Lac Ntomba, Territoire de Bikoro. Bayuba Moteke Idriss (2020).

Ayant ciblé les Chefs coutumiers, les Leaders traditionnels et autres parties prenantes dans la gestion des ressources forestières et halieutiques, l'activité a favorisé la récolte des informations nécessaires.

La méthodologie envisagée est participative, qui est fondée sur les étapes suivantes :

A cette étape, la communauté elle-même a eu l'occasion d'évaluer sa propre situation et se basant sur l'identification des problèmes prioritaires (pêcherie, chasse, agriculture, carbonisation, sciage ou coupe de bois d'œuvre), leurs causes et conséquences et proposer des solutions qui seront traduites comme des résolutions des Petites Actions Faisables (PAF) en se basant sur les comportements, ressources propres et disponibles.

Les discussions sont portées sur des problèmes majeurs connus de tous et les échanges sont libres et démocratiques, l'avis de chaque membre de la communauté est considéré

Cette méthodologie est résumée sur trois AAA (Analyse des problèmes, Analyse des causes-effets et Agir ou Actions préconisées.

- Défis et opportunités

La mise en place de forêts communautaires peut être confrontée à des défis tels que les conflits fonciers, l'exploitation illégale des bois, le manque de connaissance des textes, faible capacités de gestion forestière et les difficultés d'accès aux marchés.

Il est essentiel de mettre en place un cadre juridique clair et favorable à la foresterie communautaire, garantissant les droits des populations locales sur leurs forêts.

Les communautés locales ont besoin d'un accompagnement technique et financier pour gérer durablement leurs forêts.

La lutte contre la déforestation illégale et l'exploitation forestière non durable est cruciale pour préserver les forêts communautaires.

La clarification des droits fonciers et la résolution des conflits liés à l'accès aux ressources forestières sont essentielles.

L'atelier diagnostic organisé s'est attelé dans sa substance sur la conception, la l'élaboration, la formulation, les analyses, les échanges et la validation des conditions idéales en vue de la gestion des ressources disponibles tenant compte des us et coutumes afin de la prise en compte des éléments de base au moment de l'élaboration du plan simple de gestion en faveur des Concessions Forestières des Communautés Locales.

7.2. Focus Group

En juin 2025, comme observateur nous avons saisi l'occasion de vivre une enquête socio-économique à l'initiative de l'ONG GCE, dont les experts y affectés ont eu à organiser les focus group auprès des différents leaders d'opinions au sein des communautés, en vue d'identifier des problèmes qui bloquent le développement du secteur du Lac Ntomba et pourtant situé en plein bassin forestier de la RDC plus précisément dans la Province de l'Equateur.

Les ancêtres ont joué un rôle qui variait selon les cultures et les croyances, mais il existe des points communs. Concernant le culte des ancêtres, il existe encore jusqu'à ce jour des pratiques ci-dessous :

- De nombreuses cultures considèrent les forêts comme des lieux sacrés, abritant des esprits et des ancêtres.
- Des lieux spécifiques (tombes, autels familiaux) sont dédiés aux ancêtres.
- La forêt est souvent intégrée aux traditions, aux pratiques culturelles et aux croyances des communautés.
- Des cérémonies sont organisées pour honorer les ancêtres et leur faire des offrandes (nourriture, boissons, etc.).

Il y a nécessité de valorisation des connaissances traditionnelles :

- Intégrer leurs connaissances traditionnelles dans les politiques et les pratiques de gestion forestière.
- Documenter et valoriser leurs connaissances sur les espèces forestières, les pratiques de gestion durable, etc.
- Soutenir la transmission de ces connaissances aux jeunes générations.

Comme d'aucuns ne le pensent, ces derniers trouvent en cet héritage une certaine « richesse » qu'il faudrait nécessairement « préserver », pour le bénéfice des générations futures.

Au regard de ce qui précède, les membres du focus ont affirmé que la forêt communautaire favorise :

- La reconnaissance des droits traditionnels des communautés sur leurs terres et leurs ressources forestières.
- La prise des décisions des communautés concernant la gestion et l'utilisation de la forêt.
- La gestion rationnelle d'une zone forestière gérée par une communauté locale.
- Les forêts communautaires peuvent générer des revenus pour les populations locales grâce à l'exploitation de produits forestiers non ligneux, à l'écotourisme et à d'autres activités durables.
- S'agissant de la lutte contre le changement climatique, les membres du focus ont affirmé le principe selon lequel la préservation des forêts communautaires contribue à la séquestration du carbone et à la lutte contre la déforestation, un enjeu majeur en RDC.

En vue de stimuler l'implication des communautés locales, il s'avère important de :

- Associer tous les communautés à l'identification, la protection, la conservation et la valorisation du patrimoine.
- Former les jeunes et les femmes aux métiers d'artisans, culturels, etc.
- Faire en sorte que les revenus des activités soient partagés équitablement avec les communautés.

Entant que source de subsistance et de revenus, les membres du focus ont précisé :

- La forêt fournit une variété de fruits, de plantes comestibles, de champignons et d'animaux qui constituent une source de nourriture essentielle pour de nombreuses communautés.
- Le bois est utilisé pour la construction de maisons, de meubles et comme source de combustible pour le chauffage et la cuisson.
- De nombreuses plantes médicinales sont récoltées en forêt pour traiter diverses maladies.

- Le bois et d'autres matériaux forestiers sont utilisés pour fabriquer des outils, des objets artisanaux et d'autres produits qui peuvent être vendus pour générer des revenus.

Au sujet du développement économique et social, les membres du focus ont indiqué :

- L'exploitation forestière durable, la transformation du bois et l'écotourisme peuvent créer des emplois et des opportunités économiques pour les communautés.
- La gestion durable des forêts peut contribuer au développement local en fournissant des ressources et des revenus pour les communautés.

Somme toute, traditionnellement, les communautés locales ont su gérer leurs forêts, que ce soit dans un cadre clanique ou de lignage.

Photo 1. Forêt dans la région du Lac Ntomba



Source : Extrait du rapport de l'ONG GCE

La gestion durable des forêts est essentielle pour garantir que ces ressources continuent de bénéficier aux communautés et à l'environnement. Cela implique de trouver un équilibre entre l'utilisation des ressources forestières et leur conservation pour les générations futures.

7.4. Principaux résultats de l'enquête proprement dite

Cette étude a été conçue pour entre autre fournir un certain nombre d'informations socio-économiques sur les concessions forestières des communautés locales de Bikoro. Elle a permis d'obtenir les résultats liés aux variables manipulées :

- Niveau de connaissance de la foresterie communautaire :

L'analyse des répondants de toutes les Concession de Forêt Communautaire ont déclaré avoir déjà fréquenté la forêt. Toutefois, il y a une très faible proportion des répondants qui ont déclaré n'avoir pas encore fréquenté la forêt.

- Considération de la forêt par la communauté sur le plan environnemental :

La forêt représente pour la majorité des répondants de toutes les communautés comme principale source de revenu : 70% à Ikoko, 67% à Lokongo, 86% à Ngelo et 61% à Nkake.

-Evaluation de la dépendance à la forêt par rapport à la survie des ménages :

Hormis la Concession de Forêt Communautaire Ikoko où les répondants sont partagés entre la dépendance totale et la dépendance moyenne. Tandisqu'ailleurs, la dépendance de la forêt par rapport au survi du ménage est totale.

-Gestion de la forêt communautaire :

La principale culture pérenne destinée à la vente diffère d'une Concession de Forêt Communautaire à l'autre. Les cocotiers sont pratiqués à Ikoko, les bananiers à Lokongo, le palmier à huile et le bananier à Ngelo, Palme à huile, cocotier et cacao à Nkake.

-Au sujet des techniques agricoles pratiquées dans le terroir :

Les éléments récoltés révèlent que la technique agricole la pratiquée dans toutes les Concessions des Forêts Communautaires est la culture sur brulis suivi par l'association des cultures. Ngelo n'utilise pas les engrais vert, Lokongo utilise la technique de Jachère plus que les autres. Tandisque Nkake utilise l'Agroforesterie plus que les autres.

- Agriculture comme sources de revenu :

L'analyse de données nous montre que la culture vivrière la plus pratiquée dans toutes les Concessions des Forêts Communautaires est la culture de manioc suivi par celle des maïs. La culture d'arachide est plus pratiquée à Ngelo qu'ailleurs.

- Chasse traditionnelle, source de revenu du ménage :

Dans toutes les Concessions des Forêts Communautaires, les pièges sont beaucoup plus utilisés comme matériel de chasse. Les armes à feu et les armes locaux (baicales) sont utilisés dans la communauté Lokongo. Le chien comme instrument de chasse est utilisé dans la communauté Nkake.

- Saisons propices de la pêche :

L'analyse de données révèle que la pêche est beaucoup pratiquée entre Janvier -mars à Ikoko, Ngelo, et Nkake, et entre Avril-Juin à Lokongo. Néanmoins il sied à signaler que dans toutes les communautés, la pêche est pratiquée durant toute l'année.

La pêche est une activité principale des communautés dans les Concessions des Forêts Communautaires Ikoko-Bonginda et Ngelo-Monzoi. Comme l'agriculture, elle assure la survie et la prospérité des populations riveraines. Il y a des années, la pêche a été un grand facteur le rayonnement au niveau du Lac Ntomba et surtout des habitations de communauté du village Ikoko-Bonginda et Ngelo-Monzoi. Les pêcheurs sont divisés en deux groupes : Le groupe marécageux, et le groupe en plein Lac Ntomba.

Les poissons constituent la ressource stratégique et vitale des Concessions des Forêts Communautaires Ikoko-Bonginda et Ngelo-Monzoi et Nkake, les activités intenses justifient l’attachement de cette communauté sur le Lac Ntomba et la rivière Ngombe-Ikoko, ces activités constituent le socle de la dégradation du Lac Ntomba et ses affluents, et des conditions de vie de ces communautés locales et peuples autochtones Pygmées

- Activités économiques de subsistance du ménage :
- Sources de revenus du ménage :

Les données récoltées prouvent que la principale source de revenu pour la majorité des ménages est l’agriculture suivi de la pêche. Aucun ménage à Ikoko a comme source de revenu la chasse ; ce qui ne veut pas forcément dire qu’aucun ménage à Ikoko a comme source de revenu la chasse (échantillon de l’étude étant aléatoire). Il a été démontré qu’un ménage peut avoir plusieurs sources de revenu et cela dans toutes les Concession des Forêts Communautaires comme il en est le cas pour la majorité des ménages en République Démocratique du Congo.

- Fréquences de revenus du ménage :

Les statistiques récoltées confirment que la fréquence de revenu des ménages est irrégulière pour la majorité des répondants à Ikoko, Lokongo et Ngelo.

- Pouvoir économique des ménages :

L’analyse de données collectées nous démontre que presque tous les ménages des toutes les Concession des Forêts Communautaires sont très pauvres.

- Principales activités économiques des communautés :

Dans les CFCL Ikoko, Ngelo et Nkake, les trois principales activités économiques des habitants sont l’agriculture, la pêche puis élevage. Par contre à Lokongo, c’est l’agriculture qui bat le record.

- Existence de conflits au sein de la communauté concernant la gestion de la forêt :

Dans le CFCL Ikoko et Lokongo, la majorité des répondants ne reconnaissent pas les conflits au sein de la communauté pour la gestion de la forêt Par contre à Ngelo et Nkake, plus du tiers des répondants reconnaissent les conflits au seins de la communauté sur la gestion de la forêt, ce qui entraîne par conséquent diverses situations :

- Protagonistes des conflits au sein de la communauté sur la gestion de la forêt

D'une manière générale, les protagonistes des conflits sont des agriculteurs. En plus des agriculteurs, il y a aussi des conflits entre les originaires et les non originaires qui se vit beaucoup plus à Nkake, conflits entre les pêcheurs. Une très faible proportion des répondants à Ikoko (1) et à Nkake (5) estime qu'il y a des conflits entre pygmées et les bantous.

- Type des conflits

A Ikoko, les conflits rencontrés sont beaucoup plus ceux liés à l'héritage ; à Ngelo, le plus souvent sont les conflits liés à l'héritage et le non-respect des limites des concessions ; par contre à Lokongo et à Nkake ce sont des conflits liés au propriété ou droit d'utilisation qui sont les plus fréquents.

- Manière dont les conflits sont-ils réglés

Dans le CFCL Ikoko, les répondants qui ont signalé les conflits estiment que ces conflits sont réglés par le chef de localité, soit entre les familles ou le tribunal. A Lokongo et à Ngelo, les conflits sont réglés par le Chef coutumière ou le chef de Localité. A Nkake cependant leurs conflits sont réglés par le tribunal, les notables ou chef de localité.

7.4. Discussion des Résultats :

- Principaux résultats

Malgré les difficultés, la foresterie communautaire à travers les quatre concessions forestières des communautés locales : Ikoko-Bonginda, Ngelo-Monzoi, Nkake et Lokongo, dans le Secteur du Lac Ntomba du Territoire en RDC a connu une évolution significative :

- Les communautés disposent d'un cadre légal qui reconnaît leurs droits traditionnels sur les forêts.
- Les CFCL favorisent la transparence et la responsabilisation des comités de gestion communautaire.
- La gestion durable des ressources a permis la création d'activités génératrices de revenus (apiculture, agriculture durable, exploitation artisanale encadrée).
- La sécurisation foncière a diminué certaines tensions entre communautés et exploitants industriels.
- Les projets intégrés dans REDD+ participent à la lutte contre le changement climatique.

La foresterie communautaire vise à corriger cette situation en permettant aux populations de bénéficier directement des revenus issus de leurs ressources.

Il s'avère qu'un grand nombre des enquêtés ont présenté des comportements ci-dessous :

- Insuffisance des connaissances de l'histoire des forêts communautaires ;
- Niveau très bas de compréhension ;
- Les difficultés liées au mauvais état de l'infrastructure sociale de base;
- Le refus de certains ménages d'accueillir et de répondre aux questions.
- Discussion des résultats des études

Dans cette discussion, la confrontation des résultats de ces quatre concessions forestières des communautés locales qui va nous rattacher, encore avec nos objectifs, pour confirmer à nos hypothèses, dans les paragraphes qui suivent :

Partant des superficies extrait du rapport narratif de l'ONG GCE, la Concession de la Forêt Communautaire de Nkake couvre 9.271 hectares, Ngelo-Monzoi 11.461 hectares, Ikoko-Bonginda 17.346 hectares, et Lokongo 43.752 hectares, ça démontre que la Concession de la Forêt Communautaire Lokongo occupe la première position, suivie Ikoko-Bonginda, Ngelo-Monzoi et Nkake enfin, cela dépend des étendues des leurs forêts gérées d'une façon coutumière (tenure coutumière qui fait partie des forêts protégées de l'Etat).

Relatives aux activités socio-économiques identifiées par ordre d'importance, les résultats sont presque similaires pour les quatre Concessions des Forêts Communautaires, avec des inquiétudes terribles sur l'observation, des activités telles que : l'agriculture, la pêche et l'élevage qui sont principales et la chasse, l'exploitation des PFNL, petit commerce et exploitation du bois à des fins artistiques et bois énergie qui sont secondaires, s'exécutent dans le non-respect total des lois et textes réglementaire, prolifération des pêcheurs et de campements, manque des technicien à la matière et les tracasseries administratives.

Il sied de signaler que ces infrastructures sont dans un état de délabrement très avancé.

Aux plantes productrices des chenilles correspondant aux aliments, la Concession de la Forêt Communautaire Nkake prime avec 30 espèces, suivie de Ngelo-Monzoi avec 23 espèces, Ikoko-Bonginda 22 espèces et Lokongo 19 espèces.

Résultat relatif aux plantes médicinales correspondant aux produits pharmaceutiques non valorisées en termes de promotion. La Concession de la Forêt Communautaire Ikoko-Bonginda prime avec 36 espèces, suivie de Nkake avec 31 espèces, Ngelo-Monzoi 30 espèces et Lokongo 23 espèces.

Quant aux résultats fauniques et ornithologiques inventoriés, la Concession de la Forêt Communautaire Ikoko-Bonginda devance avec 77 espèces, suivie de Ngelo-Monzoi avec 61 espèces, Nkake 59 espèces et Lokongo 36 espèces mal conservées.

Quelques aspects socioculturels clés de l'impact des forêts communautaires dans cette région :

- Pour les communautés du Lac Ntomba, la forêt et le lac ne sont pas seulement des ressources économiques, mais des éléments fondamentaux de leur identité et de leur système de droits fonciers coutumiers.
- La gestion communautaire des forêts permet de formaliser et de renforcer ces droits ancestraux sur les terres et les ressources. La transmission culturelle des connaissances écologiques traditionnelles est essentielle.
- Les communautés locales, comme les Baoto de Ntomba et les Batwa, possèdent un savoir ancestral sur l'utilisation durable des ressources forestières et aquatiques, les plantes médicinales, les techniques de chasse et de pêche, etc.
- Les forêts communautaires offrent un cadre pour préserver et valoriser lesdites connaissances, souvent menacées par les pressions extérieures.
- La forêt est souvent le siège de lieux sacrés, de rituels et de pratiques spirituelles. La gestion communautaire permet de protéger ces espaces et de maintenir ces traditions vivantes. Les génies (bilima) sont considérés comme les propriétaires de la forêt et des eaux, et jouent un rôle crucial dans le contexte magico-religieux de la pêche et de la chasse pour les Ntomba.

Grâce à l'accompagnement de l'ONG GCE, les communautés locales se réjouissent avec l'affectation des zones et règles de gestion. CFCL Ikoko-Bonginda et Lokongo ont chacune trois zones découpées : Zone de développement rural (ZDR), Zone de chasse (ZOC) et Zone de conservation communautaire (ZOCOCO). Tandis que les deux autres CFCL, Ngelo-Monzoi et Nkake n'ont que deux zones à savoir : Zone de développement rural (ZDR), zone de conservation communautaire (ZOCOCO).

11. Vérification des hypothèses de l'étude

- De l'hypothèse principale

La revalorisation des forêts communautaires en tant que richesse historique, basée sur une gestion qui intègre les savoirs traditionnels et la promotion des valeurs de développement renforcerait les capacités des communautés locales et des peuples autochtones à se les approprier et maîtriser.

Par ailleurs, les enquêtes ont révélé les réponses ci-dessous :

- 95% n'ont pas de connaissance relative à l'histoire de leurs clans.

- 79,41% ne connaissent pas l'histoire de leurs forêts.
- 81,37% n'accordent aucune importance à l'histoire de leurs forêts.
- 72% ne pensent pas que la connaissance de l'histoire de leurs forêts peut améliorer les différents conflits qui existent dans leur Secteur.

Eu égard à ce qui précède, notre hypothèse est largement vérifiée. Elle confirme que les enquêtés identifiés dans les quatre Concessions des Forêts Communautaires n'ont pas des connaissances de leurs forêts communautaires comme trésor historique.

- Des hypothèses secondaires

Pour les enquêtés dans les 04 Concessions des Forêts Communautaires :

Une meilleure connaissance des communautés sur la forêt communautaire (ses ressources, ses fonctions écologiques, ses règles de gestion et ses bénéfices) serait favorablement une opportunité pour développer une plus grande prise de conscience et une participation accrue à sa gestion efficace.

L'acquisition et la maîtrise de forêts communautaires dépendraient du respect de l'application de la procédure mise en place par l'autorité de tutelle en harmonie avec les droits coutumiers et des savoirs traditionnels desdites communautés.

La mise en place des stratégies d'amélioration axées sur l'information, la sensibilisation et les actions éducatives desdites communautés, permettrait une gestion intégrale, inclusive et durable de leurs ressources forestières sur le plan socioculturel, économique et écologique.

En effet, l'économie de cette analyse à l'issue de notre recherche nous a permis de découvrir les avis ci-dessous :

- 79% des enquêtés ne connaissent pas le rôle que jouent leurs ancêtres pour la protection de leurs forêts.
- 69% des enquêtés ne s'y impliquent pas de la protection de leurs forêts.
- 30,39% des enquêtés reconnaissent que leurs ancêtres utilisaient la forêt beaucoup plus pour des usages fauniques (chasseurs) contre 22,5% qui ont cité les produits forestiers non ligneux (ramassages, cueillettes).
- 80,39% n'ont pas de connaissance sur l'existence des programmes du gouvernement relatif aux forêts communautaires.
- 85,29% d'eux n'ont pas d'informations relatives à l'existence des conflits forestiers depuis l'époque de leurs ancêtres.
- 73,53% des enquêtés n'ont pas des solutions préconisées quant à la réduction des conflits forestiers dans leur communauté. Toutefois, 10,78% proposent des formations ayant trait à la gestion de la forêt aux futures générations. 8,82% proposent de campagnes de

sensibilisation contre 6,86% qui suggèrent la disponibilité des cartographies participatives.

A l'issue de la vérification de ces hypothèses, nous sommes arrivés à démontrer que les étudiants originaires du Secteur du Lac Ntomba accusent un niveau faible de connaissance concernant l'histoire de leur foret.

Avec l'analyse du coefficient de variation (< 15%), nous avons constaté une très légère dispersion. Ce qui nous pousse a confirmé avec force ceux qui suivent :

Ils accusent encore des lacunes quant au rôle qu'ils peuvent jouer pour une gestion rationnelle de leur foret ;

Aussi, ils n'accordent aucune place à l'histoire pour la remédiation des conflits existants.

8. Analyse SWOT

Dans le contexte de notre recherche, l'analyse SWOT nous permet de découvrir et d'examiner différents aspects de l'étude qui prévalent dans le champ d'enquêtes, puis à organiser vos découvertes dans un modèle simple de grille 2X2. Chaque quadrant de la grille correspond à une lettre de l'acronyme SWOT.

Cet acronyme signifie forces (strengths), faiblesses (weaknesses), opportunités (opportunities) et menaces (threats).

Tableau 2 : Analyse SWOT issue de l'évaluation des étudiants

	Facteurs positifs	Facteurs négatifs
Diagnostic Interne	Forces (Strengths)	Faiblesses (Weaknesses)
	<ul style="list-style-type: none"> • Présence des forêts en vertu de coutume et des ressources ; • Les enquêtés connaissent partiellement des limites des certaines forêts communautaires ; • Présences du Lac Ntomba et des Cours d'eau ; • Présence des routes de dessertes ; • Présences des infrastructures sociales de base ; • Présence des agences de transferts d'argent ; • Présence des APA. • Certains enquêtés reconnaissent 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible connaissance de l'importances des forêts ; • Utilisation non rationnelle des forêts ; • Des forêts non cartographiées ; • Insuffisance des moyens logistiques appropriés pour la navigation et transport en commun ; • Des routes de dessertes en état de délabrement avancé ; • Produits de récoltes bénéficiant d'une demande limitée ; • Les enquêtés connaissent faiblement l'histoire de leurs forêts ; • Les enquêtés n'accordent aucune importance à l'histoire de leur foret. • Certains étudiants ignorent l'existence des

	<p>l'importance accordée par les ancêtres à leurs forêts ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certains enquêtés reconnaissent que leurs ancêtres utilisaient la forêt beaucoup plus pour des usages fauniques (chasseurs), des produits forestiers non ligneux (ramassages, cueillettes). 	<p>programmes du gouvernement relatif aux forets communautaires ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les enquêtés qui ignorent le rôle que jouent leurs ancêtres pour la protection de leurs forêts ; • Insuffisances d'informations relatives à l'existence des conflits forestiers depuis l'époque de leurs ancêtres ;
Diagnostic Externe	<p>Opportunités(Opportunities)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence des forêts, source de revenu ; • Présence du code forestier ; • Existence des textes légaux ; • Présence des opérateurs économiques ; • Présence des personnes instruites ; • Présence des OSC et Organisations non gouvernementales nationales et internationales ; 	<p>Menaces (Threats)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les enquêtés n'ayant aucun intérêt de connaitre l'histoire de leurs forêts pour éclairer la religion au moments des conflits qui ont élu domicile dans leur Secteur. • Exploitation abusive des forêts ; • Extinction des espèces et des essences ; • Destruction de l'environnement ; • Changement climatique ; • Profanation des Sites sacrés ; • Un concurrent en forte croissance qui gagne des parts de marché ; • Baisse du pouvoir d'achat des paysans ; • Tracasseries administratives et policières ; • Absence des programmes adaptés pour la promotion de l'histoire culturelle chez les peuples Ntomba.

Au regard de l'analyse ci-dessus, comme les informations sont présentées dans une grille facile à lire, l'analyse SWOT est donc des évaluations rapides et simples. Et une fois que tout est organisé, il est plus facile à évaluer.

C'est une opportunité pour ces quatre communautés d'explorer le marché carbone et des financements climatiques.

12. Apports de l'étude

Comprendre l'importance de la forêt communautaire et promouvoir sa gestion durable nécessite une approche globale qui intègre la famille, l'école et la société. Voici un plan didactique détaillé pour y parvenir, en suivant ce schéma tripartite :

12.1. Axe "Famille" : Sensibilisation et engagement au quotidien

Objectifs:

- Inculquer les valeurs de respect de l'environnement et de la forêt dès le plus jeune âge.
- Encourager les pratiques familiales durables liées à l'utilisation des ressources forestières.
- Faire des parents des acteurs clés de la promotion de la forêt communautaire.

Suggestions et recommandations

- Etant donné que populations locales de quatre CFCL sous étude sont des agriculteurs, ils ont besoin d'être encadrer à pratiquer des techniques et des méthodes à grande production avec moins d'espace. Cela pourra leur éviter à vouloir étendre leur espace dans la forêt et couper beaucoup plus des arbres.
- Encourager les populations locales à constituer des associations d'entraide, des coopératives agricoles, ...
- Initier et encourager les populations à l'élevage et à la pisciculture.
- Sensibiliser les communautés sur l'importance de la conservation de la nature et la lutte contre le changement climatique.

Références

- Rapport annuel de l'Administration territorial de Bikoro 2023 ;
- Rapport narratif de l'Organisation Non Gouvernementale Go Conscious Earth (GCE) 2023
- Royer I. et Zarlowski P., : Méthodes de recherche en management, Dunod, Paris, 2024.
- Sakata G., : Droit Forestier en République Démocratique du Congo, FAO, Rome, 2008
- Stratégie Nationale pour la Foresterie Communautaire 2016